

## > Stages effectués avec la faculté d'Éducation dans le cadre de l'UE parcours enseignement et recherche en L3 LMA et LLCER

Les étudiants qui ont choisi d'effectuer leur stage en établissement scolaire dans le 1er ou 2nd degré, devront suivre les TD liés à ce stage mis en oeuvre par la FDE (préparation, accompagnement en cours de stage et analyse-bilan post stage).

Les étudiants auront en charge la recherche de leur propre établissement d'accueil pour effectuer ce stage.

la création des conventions de stage sera à effectuer sur leur ENT, suivre les procédures indiquées ci-après.

L'évaluation de votre stage sera effectué par les formateurs de la FDE ( conception, mise en oeuvre, correction ... )

### Procédure des stages effectués avec le FDE:

1 - Prendre contact avec la faculté d'Éducation Par courriel : [fde-site-nimes@umontpellier.fr](mailto:fde-site-nimes@umontpellier.fr)  
Et participer à la mise en stage lors du premier module.

Pour les étudiants ayant choisi le 01er degré, remplir votre convention de stage sur l'ENT.

- Établissement d'accueil = DSDEN du Gard - siret 17300431800015 - 58 rue Rouger de L'isle, 30031 Nîmes. Comme signataire de la convention à l'attention du DASEN - ( directeur académique des services de l'Éducation nationale ).

- Service d'accueil = Le nom de l'école primaire dans laquelle vous allez effectuer votre stage. Indiquez comme tuteur de l'organisme d'accueil l'enseignant de l'école, enfin votre enseignant référent de l'université.

- Indiquez dans « modalités d'encadrement ( page 2 ) » = 5 1/2 journées de formations assurées par la Faculté d'Éducation 62, rue Vincent Faita, 30000 Nîmes

3 – Imprimer en 3 exemplaires, et faire signer votre tuteur de l'organisme d'accueil.

4 – Faire parvenir les trois exemplaires de la convention à la DSDEN de Nîmes, puis de retourner la convention au service ba2ip de l'université de Nîmes pour signature et validation de la présidence.